

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mille dix-neuf

le vendredi 14 juin, à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 10 juin 2019

**Étaient présents :** Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT, Jacques GRANGEREAU, Daniel BERTOCCHI, Annick VACELET, Céline PICHON, Gérard PIANET.

**DATE D’AFFICHAGE**

Le 20 juin 2019

**Étai(en)t excusé(e)s :** Nicolas GETE (procuration à Annick VACELET) et Alexis MURA (procuration à Jean-Pierre KOËGLER).

**Est désigné Secrétaire de séance :** Céline PICHON.

Le Maire informe, l'Assemblée que, l'Office National des Forêts nous propose, pour cette année 2019, les travaux sylvicoles suivants :

- Plantation dans la parcelle 26r (acquisition du 12 mai 2017) : fourniture et mise en place de 1 000 plants de Douglas, pour un montant de **3 413,96 € TTC.**

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

**Travaux sylvicoles 2019.**

n° 2019 - 18

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**à l'UNANIMITÉ,**

**- DÉCIDE de confier à l'Office National des Forêts, les travaux sylvicoles 2019, qui consistent en la fourniture et mise en place de 1 000 plants de Douglas, sur la parcelle 26r, pour un montant de 3 413,96 € TTC.**

Ainsi délibéré, les an, mois et jour que dessus,

Le Maire,

Jean-Pierre KOËGLER

